

THE UNITED STATES TRADE REPRESENTATIVE
Executive Office of the President
Washington, D.C. 20506

May 1, 1991

(Traduction)

L'honorable M.A. Brault
Chargé d'affaires
Ambassade du Canada
Washington, D.C. 20001

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer aux discussions récemment tenues entre les représentants de nos deux gouvernements qui participent au Groupe de travail établi conformément à l'Annexe 705.4 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sur les niveaux de soutien gouvernemental pour le blé, l'avoine et l'orge.

J'ai en outre l'honneur de proposer, aux termes des paragraphes 5 et 6 de l'Annexe, que nos deux gouvernements s'entendent pour inclure, à la partie A (« Paiements directs ») de l'Appendice 1 (« Programmes de soutien du gouvernement américain »), le programme et la méthodologie convenue sous mentionnés:

5.2 Paiements effectués en vertu du *Disaster Assistance Act* de 1989.

Le soutien que le gouvernement fédéral accorde aux producteurs de blé et d'orge en vertu du *Disaster Assistance Act* de 1989 est le montant globalement payé aux producteurs de ces céréales pendant la campagne agricole 1989-1990.

J'ai l'honneur de confirmer, au nom du gouvernement des États-Unis, que le projet susmentionné convient à mon gouvernement et de convenir que la présente lettre et votre réponse constitueront un accord entre nos deux gouvernements.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Chargé d'affaires, l'assurance de ma très haute considération.

Le Chargé d'affaires a.i.

M.A. Brault